

Test : êtes-vous prêt(e) pour votre retraite?

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Génération plus : bien vivre son âge**

Band (Jahr): - **(2012)**

Heft 38

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-831570>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

TEST Etes-vous prêt(e) pour votre retraite?

La retraite étant un événement n'arrivant qu'une seule fois dans sa vie, une réflexion à la fois personnelle et financière, ainsi qu'une bonne préparation sont recommandées pour que ces années soient les plus agréables possibles. Y avez-vous déjà songé? Ce test vous aidera à vous situer.



1. Pour vous, la retraite, c'est:

- ▲ A 65 ans, pas avant!
- ☀ Vous préférez ne pas y penser: c'est encore loin.
- * On en fait tout un plat, mais c'est la suite de la vie active!

2. Savez-vous de quels revenus vous disposerez à la retraite?

- * Le système de prévoyance helvétique a tout prévu avec ses trois piliers; vous ne vous faites donc pas de souci.
- ▲ Vous avez déjà effectué vos calculs et avez conclu plusieurs polices de prévoyance, au cas où.
- ☀ Vous savez ce que vous gagnez aujourd'hui; demain, et bien vous verrez demain.

3. Sous quelle forme prendrez-vous vos prestations du 2^e pilier (rente ou capital)?

- ▲ En capital. Si vous veniez à décéder, vos héritiers pourraient pleinement en profiter.
- ☀ La rente est régulière et vous évitera des questions de gestion.
- * L'une ou l'autre des solutions a des points positifs. Vous verrez donc le moment venu.

4. Vous venez d'hériter d'un montant assez conséquent. Qu'en faites-vous?

- * Vous profitez de cette somme pour agrandir votre villa.
- ▲ Vous effectuez des donations à vos enfants.
- ☀ Vous laissez l'argent sur votre compte courant.

5. Lors d'un repas avec un ami proche, celui-ci vous confie ses préoccupations successorales.

- ☀ Vous déglutissez péniblement; c'est le genre de sujets qui vous coupent l'appétit.
- ▲ Vous lui expliquez comment vous avez organisé la répartition de vos biens à votre décès.
- * La question de votre succession sera réglée par vos héritiers, à votre décès.

6. Savez-vous qu'il existe des moyens d'optimiser sa fiscalité?

- ▲ En effectuant des rachats dans votre caisse de pensions et en cotisant au 3^e pilier la somme maximale, vous pensez avoir tout bien calculé.
- ☀ Avec les impôts, on n'est jamais gagnant.
- * Vous n'avez pas de souci financier. Payer un peu plus d'impôts ne vous pose pas de problèmes.

7. Pour vous, que signifie «épargner»?

- * Vous gagnez assez bien votre vie pour ne pas avoir à vous soucier d'épargne.
- ▲ Limiter vos dépenses pour pouvoir offrir à vos proches les sommes épargnées plus tard.
- ☼ Mettre un peu d'argent sur votre compte épargne, quand vous y pensez.

8. Vous vous considérez comme:

- ▲ Très prévoyant.
- * Plutôt cool.
- ☼ Vous ne savez pas.

9. Avez-vous des projets particuliers pour votre retraite?

- ☼ Il faudra trouver un nouveau rythme ; ce ne sera pas facile.
- * Vous pourrez faire des vacances prolongées et, pourquoi pas, acheter une résidence secondaire.
- ▲ Si votre employeur vous propose de poursuivre votre activité lucrative après 65 ans, c'est oui.

10. La baisse du taux de conversion servant à calculer vos futures rentes du 2^e pilier vous angoisse-t-elle?

- * Ce n'est pas ce genre de sujets qui vous émeut.
- ☼ Il vous faudra vous pencher sur la question et ressortir vos anciens certificats de prévoyance.
- ▲ Non, car vous savez déjà que vous prendrez vos prestations sous forme de capital.

VOTRE PROFIL

Analyse et conseils par les planificateurs financiers des Banques cantonales des cantons de Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Valais et Jura.

Vous avez un maximum de ☼

Le désœuvré

Bien malgré vous, vous êtes rattrapé(e) par les événements de votre vie; si vous êtes marié(e), votre conjoint pourrait prendre le relais pour traiter des questions qui vous ennuient, compte tenu du fait qu'il (elle) sera concerné(e) également par les aspects financiers liés à votre retraite. Faire appel à un professionnel des questions patrimoniales, qui saura vous faire des propositions adéquates sans vous brusquer, apparaît comme une solution à privilégier. Il fera votre check-up financier en prenant tous les éléments en compte, ce qui vous permettra d'avoir une vision claire de votre situation actuelle et des possibilités que vous aurez pour améliorer vos prestations de retraite; tout cela, presque sans lever le petit doigt.

Nos conseils

- Etablir un budget actuel et au moment de la retraite. Pour cela, collecter la documentation suivante: déclaration d'impôt, certificat de prévoyance, relevés bancaires, polices d'assurances, extrait du compte AVS.
- Faire la liste des ses projets (achats particuliers, mode de vie, etc.).
- Si ces étapes vous paraissent fastidieuses, adressez-vous directement à un spécialiste, au minimum 5 ans avant l'âge de la retraite.

Vous avez un maximum de *

L'idéaliste

Jouissant de revenus intéressants durant votre activité professionnelle, vous n'avez jamais eu de souci financier. Ne cotisant pas toujours au deuxième pilier dans le cas où vous occupez un poste d'indépendant, des lacunes importantes dans vos revenus à la retraite peuvent survenir si vous n'avez pas prévu une autre source de revenus. Plus votre salaire est élevé durant votre activité professionnelle, plus dure sera la chute à la retraite, car les revenus prévus par l'AVS seront largement au-dessous de votre salaire actuel.

Nos conseils

- Se poser une question: ai-je envie de maintenir le même train de vie qu'aujourd'hui?
- Déterminer ses sources de revenus à la retraite: AVS, 2^e pilier si existant, 3^e pilier. Pour une année, additionnez le revenu des rentes et comparez-le à votre revenu actuel. La différence devra être prélevée annuellement dans votre patrimoine financier (comptes, dépôts, etc.). Combien d'années pourrez-vous tenir au même rythme?
- Si le temps vous manque, adressez-vous à votre conseiller bancaire habituel, qui pourra effectuer ces calculs et vous proposer une stratégie d'épargne et de prévoyance correspondant à votre profil.

Vous avez un maximum de ▲

Le fondeur

L'anticipation est votre maître mot. Votre but est de travailler plus, de gagner plus et d'en faire profiter vos descendants. Vous avez déjà tout prévu pour votre retraite. Vous épargnez depuis votre entrée dans la vie active et effectuez des rachats dans votre caisse de pensions chaque année. Vous cotisez au 3^e pilier et possédez plusieurs assurances-vie, privilégiant un capital important pour votre entourage en cas de décès. Vous avez déjà pris des dispositions testamentaires et vendrez votre maison dès les enfants hors du cocon familial.

Nos conseils

- analyser vos couvertures de prévoyance en fonction des buts que vous vous êtes fixés. La sur-assurance coûte, mais n'aboutit pas toujours au résultat escompté.
- trouver un équilibre budgétaire entre la vie active et la retraite, afin de pouvoir profiter également du présent.
- planifier sa succession de manière optimale: l'accroissement de l'espérance de vie nécessite que l'on se soucie du financement de sa propre retraite avant de favoriser ses héritiers. Qu'il s'agisse d'analyse financière ou successorale, vous avez la possibilité de faire appel à des spécialistes.